

Contribution de la Commission nationale « Handicap » (adoptée le 2 octobre 2014)

« Socialisme, inclusion et handicaps »

Inclure les personnes en situation de handicap doit faire partie de l'ADN socialiste, car cela relève des droits humains.

Celles-ci participent, en effet, du « je », même si ce « je » est multiple de par la diversité des handicaps : chacune et chacun peut se retrouver, à n'importe quel âge, en situation de handicap temporaire ou définitif. C'est environ 15% de la population qui est concernée pour faire appel au « nous » de la solidarité qui s'oppose à la compassion et à la charité.

Mais il ne s'agit pas de « nous » et d'« elles ». Il n'y a que le « nous » inclusif qui fait des personnes en situation de handicap des actrices de leur propre destin. Afin de changer le regard de la société sur le handicap, il faut en être citoyen à part entière. C'est pourquoi nous reprenons à notre compte la formule de la déclaration de Madrid de 2002 : rien pour les personnes en situation de handicap sans elles.

A cet égard, mener une politique transversale du handicap apparaît comme un instrument essentiel d'inclusion : plus de lois particulières mais, à chaque texte en préparation, l'obligation de vérifier son applicabilité par et pour les personnes en situation de handicap.

L'inclusion, c'est le fait de pouvoir mener une vie sociale normale mais non normée et ce, dès la naissance jusqu'à la fin de vie, de la maternité et la crèche à la formation professionnelle et l'emploi, le plus possible en milieu ordinaire, sans plafond de verre et discrimination, en passant par l'école de la République et les activités périscolaires. Elle illustre le fait que la personne en situation de handicap connaît les aspirations de sa classe d'âge: avoir une vie affective et sexuelle, fonder une famille, obtenir des revenus d'existence suffisants pour louer ou pouvoir emprunter et acheter un logement, militer et se faire élire au niveau associatif ou politique, exercer des activités culturelles et sportives etc.

Notre vision n'est pas misérabiliste: c'est celle d'une société de progrès qui s'adapte, innove pour inclure, rendra tout accessible pour tous par la conception universelle de l'espace public, des services et des produits. La volonté de compenser le handicap est un aiguillon incomparable pour les découvertes et celles-ci ont vocation à se diffuser afin de faire progresser le bien-être dans la société, tout en créant des emplois. La télécommande n'a-t-elle pas été inventée pour les personnes paralysées ?!

Dans « le socialisme et la vie », Jean Jaurès a écrit : « Tout individu humain a droit à l'entière croissance. Il a le droit d'exiger de l'humanité tout ce qui peut seconder son effort ». Dans ce domaine aussi, c'est ce qui doit guider notre action.